

## Objectif: un revenu constant et supérieur à la moyenne

Selon la composition de leur portefeuille et la stratégie suivie par les investisseurs, certains placements n'ont pas tous rattrapé la perte de performance engendrée par la pandémie du coronavirus l'an dernier, de la même manière. Dominik Zörner, gestionnaire de fonds, nous explique comment il a réussi à redresser le fonds Raiffeisen (CH) Focus Interest & Dividend, orienté vers les revenus, après une fluctuation sur plusieurs mois.

### Monsieur Zörner, à quoi doivent veiller les investisseurs qui tablent sur un revenu régulier de leur placement?

Les taux d'intérêt étant susceptibles de rester à un faible niveau encore longtemps, il est peu efficace, selon moi, de laisser dormir son argent sur un compte. Bien que nombreux jugent les actions une bonne alternative, permettant de générer des revenus significatifs, ces dernières sont plus risquées et exigent un horizon de placement à long terme. Une stratégie de placement diversifiée, comprenant des obligations et des actions internationales, permettant de générer des revenus réguliers, est recommandée à tous ceux souhaitant un rendement régulier avec peu de risques.

### Comment se présente une telle stratégie en détail?

Les obligations génèrent des intérêts, les actions des dividendes mais uniquement si les débiteurs et entreprises s'acquittent de leurs obligations de paiement. S'agissant de limiter, autant que possible, les risques de défaut de paiement de ces titres, il faut donc, d'une part, contrôler la qualité des émetteurs de ces titres, à commencer par leur solidité financière et la structure du capital, en passant par leur stratégie commerciale et leurs perspectives de bénéfices, jusqu'à leur stabilité à long terme. D'autre part, il est avantageux de diversifier les placements au niveau international pour couvrir les risques de change. Enfin, il est également préférable que la part d'actions soit plus petite que celle des obligations, afin de limiter le risque de l'ensemble du portefeuille.

## Contrôler la qualité et diversifier

Dominik Zörner, Gestionnaire de portefeuille senior



Dominik Zörner travaille depuis la fin de l'automne 2015 en tant que Senior Portfolio Manager et spécialiste obligations dans la boutique Multi Asset de Vontobel Asset Management, où il est responsable du fonds Raiffeisen (CH) – Focus Interest & Dividend. Il exerce dans le domaine des opérations de placement depuis 2005. Il a notamment acquis son expérience auprès de la Banque Nationale Suisse.

### Quelle est la proportion idéale entre actions et obligations?

Cela dépend des attentes que l'investisseur a en matière de revenus et de sa disposition à prendre des risques. La limite supérieure définie pour les actions est de 40% pour le Raiffeisen Focus Interest & Dividend, qui vise non seulement une distribution annuelle de 2,5% mais aussi la préservation du capital à long terme. Jusqu'à présent, le fonds a cependant en moyenne été composé d'un tiers d'actions et de deux tiers d'obligations.

Quels sont les titres à privilégier avec cette optique axée sur les revenus?

Pour la part d'obligations, je privilégie les titres d'entreprises dont les rendements justifient à mes yeux le risque accru par rapport aux emprunts d'Etat moins risqués. Des obligations de faible qualité de crédit peuvent être intéressantes comme source de revenu à long terme malgré le risque plus élevé. Mais je prends aussi en compte les obligations d'Etat moins risquées malgré leur rendement comparativement plus faible depuis longtemps. Elles sont en effet des valeurs refuges en périodes difficiles. Dans la partie actions, je privilégie les titres d'entreprises à dividendes élevés, donc je suis convaincu de leur solidité (y compris en ce qui concerne leur politique de dividendes), et ce également sur la bases d'analyses approfondies.

## Quiconque souhaite obtenir des revenus supérieurs à la moyenne doit également prendre des risques au niveau des obligations

Qu'est-ce qui a particulièrement fait ses preuves pendant la crise?

Je dirais de toujours bien peser les risques et de persévérer. Certains ont liquidé leurs placements par panique, d'autres ont été plus euphoriques et ont misé sur les actions du secteur technologique. Moi, en revanche, je suis resté fidèle à ma stratégie de placement. Je me suis toujours concentré sur la sélection d'obligations rentables de qualité, et d'actions de qualité, à dividendes élevés, espérant éviter les défauts de paiement et atteindre l'objectif premier d'une distribution annuelle. Résultat: j'ai atteint mes deux objectifs. Le montant distribué l'an dernier (CHF 2.75) a même légèrement dépassé l'objectif de 2,5% de la valeur nette d'inventaire.

## Objectif de distribution légèrement dépassé

Qu'en est-il de l'objectif de préservation du capital ?

Il s'agit d'un objectif secondaire du Raiffeisen Focus Interest & Dividend, fixé à plus long terme. Il est particulièrement important - surtout pour un fonds axé sur les revenus - d'avoir une perspective à plus long terme. Mais bien qu'on ne puisse exclure des fluctuations, avec ce concept, elles se compensent en général sur la durée. Le fonds a connu une chute marquée de sa performance, lorsqu'a éclaté le coronavirus. Le fonds s'est relevé depuis, après une longue traversée du désert. L'objectif de préservation du capital a déjà été atteint, si l'on prend en compte le réinvestissement des distributions.

## Sur la bonne voie au niveau de la préservation du capital

Comment les fonds comparables des concurrents s'en sont-ils sortis?

Le fonds est en tête du groupe de comparaison des fonds mixtes équilibrés depuis le début d'année. Il a cependant un profil unique en raison de sa stratégie, constamment orientée sur les revenus. Sa performance présente donc une dynamique différente de celle des principaux concurrents.

Quelles sont les activités qui se sont révélées les plus intéressantes, parmi les plus récentes du portefeuille?

Les actions «Value» des secteurs de l'énergie et de la finance sont celles qui ont le plus contribué à la performance depuis le début de l'année 2021. Elles ont été prisées en raison non seulement de leurs cours plus intéressants, mais également de la hausse des prix du pétrole et des taux d'intérêts.

Comment organisez-vous le portefeuille désormais?

Je garde une part de liquidités d'environ 8% à l'heure actuelle, sachant que des nouvelles opportunités de placement peuvent apparaître en ces temps incertains, et pondère les obligations à environ 56%, à l'heure actuelle. Je continue ici de privilégier les titres de débiteurs de premier ordre, les obligations à fort rendement, les obligations financières de rang subordonné et les obligations des pays émergents. L'environnement de marché actuel est marqué par de fortes fluctuations des taux d'intérêts. Je maintiens la duration à un faible niveau pour que le portefeuille y soit moins sensible et pondère les actions à environ 56%, à l'heure actuelle. Les titres de

secteurs cycliques d'entreprises qui versent depuis longtemps des dividendes solides restent une priorité. L'objectif principal demeure le revenu régulier découlant des intérêts d'obligations et des dividendes d'actions au profit du fonds, au regard de distributions régulières aux investisseurs.

## Sources de revenus: intérêts d'obligations et dividendes d'actions

Vous trouverez d'autres «Aperçus» captivants de la gestion de nos fonds sur [raiffeisen.ch](#) > Clients privés > Placer > Marchés & opinions > Publications – Solutions de placement > Aperçu de la gestion de fonds

Retrouvez de plus amples informations sur les fonds sur [raiffeisen.ch/fonds](#)

### Opportunités

- *Distributions régulières:* le fonds met l'accent sur la génération de revenus à partir de différentes sources, la distribution régulière des produits d'intérêt d'obligations, de dividendes d'actions et de primes d'options.
- *Gestion active:* le gestionnaire de fonds, spécialisé dans les placements mixtes, s'occupe de toutes les décisions de placement en votre nom et exerce un contrôle strict des risques basé sur son évaluation de l'évolution actuelle du marché et de ses analyses approfondies d'entreprises.
- *Protection élevée des investisseurs:* le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- *Peut être également sélectionné dans le plan d'épargne en fonds de placement:* vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement.

### Risques

- *Fluctuations:* des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises ou des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité de l'émetteur est rétrogradée ou qu'un émetteur ne respecte pas ses obligations, des pertes de cours sont également possibles.
- *Produits dérivés et matières premières:* l'utilisation de dérivés recèle des risques supplémentaires (entre autres le risque de contrepartie). Les placements en matières premières peuvent connaître des fluctuations de valeur inattendues à tout moment, les prix des matières premières pouvant être fortement influencés par les interventions des gouvernements.
- *Analyse de la valeur et décision de placement:* ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement prises de manière proactive par le gestionnaire de portefeuille n'offrent une garantie de succès.
- *Valeur des parts:* la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

**Ce document ne constitue pas une offre**

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à titre informatif et à des fins publicitaires. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique du terme ni une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. Cette publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ni aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Les clients ne devraient investir dans les produits décrits ici qu'après avoir reçu un conseil à la clientèle approprié ou avoir examiné avec attention les prospectus de vente actuel juridiquement contraignants. Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds, ainsi que sur la base des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»).

**Exclusion de toute responsabilité**

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elles ne sauraient notamment être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

**Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière**

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.